

**Tableau 8**  
**Impôt total à payer selon le genre de fiducie, 2014 à 2018**

Genres de fiducies	2014	2015	2016	2017	2018
Fiducie testamentaire	560 880	843 528	526 812	639 926	689 626
Fiducie personnelle	450 336	611 182	251 012	434 099	480 659
Fiducie en faveur de soi-même	47 597	52 421	61 227	42 881	53 930
Fiducie déterminée	92 916	112 469	70 752	109 766	122 119
Fiducie mixte au profit de l'époux ou conjoint de fait	30 463	56 443	25 258	13 187	54 972
Fiducie au profit de l'époux ou conjoint de fait	3 122	3 752	-	965	-
Fiducie réputée résidente	46 782	25 731	19 745	32 857	31 948
Fiducie d'investissement à participation unitaire	37 369	15 011	11 482	14 333	3 819
Organisme communautaire	-	-	-	-	-
Fiducie de fonds commun de placement, FIPD	4 099 540	3 923 740	5 250 090	6 983 700	3 726 329
Régime de prestations aux employés	1 736	1 713	985	917	670
Fiducie établie à l'égard du fonds réservé d'un assureur	-	-	-	-	-
Fiducie d'employés	-	-	-	-	-
Organisme à but non lucratif	1 875	-	4 953	3 612	2 810
Fiducie principale, Fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés, Fiducie établie en vertu de la Loi sur les déchets de combustible nucléaire, Fiducie de placement immobilier	-	-	-	-	-
REER, FERR, REEE, REEI, et CELI	4 275	5 593	2 803	2 518	3 713
Fiducie établie en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement	-	-	-	-	-
Fiducie de santé et de bien-être	836	1 419	1 759	856	1 289
Fiducie de prestations à vie	-	-	954	2 539	3 144
<b>Total</b>	<b>5 382 663</b>	<b>5 676 025</b>	<b>6 240 547</b>	<b>8 286 932</b>	<b>5 183 346</b>

Notes:

1. La somme peut ne pas correspondre au total indiqué en raison de l'arrondissement ou de la suppression de données à des fins de confidentialité.
2. Un tiret [- ] indique que les renseignements ont été supprimés à des fins de confidentialité. Cela comprend également des zéros valides.
3. Les montants comprennent seulement les déclarations de revenus des fiducies qui ont fait l'objet d'une cotisation ou d'une nouvelle cotisation.
4. Les montants sont calculés en utilisant les revenus indiqués à la ligne 84 de la Déclaration de renseignements et de revenus des fiducies T3. Ces montants incluent l'impôt fédéral, l'impôt provincial ou territorial et l'impôt de la partie XII.2.
5. Les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
6. Ce sont les montants totaux d'impôt à payer par les fiducies avant l'application des crédits d'impôt remboursables. Par exemple, le remboursement au titre des gains en capital.
7. Les données datent d'août 2020.
8. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition et peuvent faire l'objet de révisions.
9. REER = Régime enregistré d'épargne-retraite, FEER = Fonds enregistré de revenu de retraite, REEE = Régime enregistré d'épargne-études, REEI = Régime enregistré d'épargne-invalidité, créé en 2009, CELI = Compte d'épargne libre d'impôt, créé en 2009, FIPD = Fiducie intermédiaire de placement déterminée, créée en 2007, les fiducies de soins de santé au bénéfice d'employés ont été établies en 2010.